

Dossier 8. Quelques définitions d' "adjectifs" dans des descriptions récentes

Alain Lemaréchal

Citer ce document / Cite this document :

Lemaréchal Alain. Dossier 8. Quelques définitions d' "adjectifs" dans des descriptions récentes. In: Archives et documents de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage, Seconde série, n°6, 1992. L'identification d'une catégorie linguistique : l'adjectif. Choix de textes. pp. 135-140;

doi : <https://doi.org/10.3406/hel.1992.3381>

https://www.persee.fr/doc/hel_0247-8897_1992_num_6_1_3381

Fichier pdf généré le 16/01/2019

DOSSIER 8. QUELQUES DEFINITIONS D'"ADJECTIFS" DANS DES DESCRIPTIONS RECENTES

A. LEMARECHAL

1. Les adjectifs, des noms comme les autres: les "adjectifs" dans quelques descriptions de langues turques.

Pour le turc (de turquie, "osmanli"), après avoir cité *at, güzel* "le cheval est beau", *güzel at, kosuyor* "le beau cheval court", *güzel kosuyor* "la belle court" et *at, güzel kosuyor* "le cheval court joliment", L. Bazin (1978: 23) conclut:

"le même radical, *güzel*, a pu être employé aussi bien comme substantif ("la belle"), que comme adjectif ("beau") ou comme adverbe ("joliment"). C'est dire qu'en turc la catégorie du nom forme un ensemble unique où la différenciation en substantif, adjectif et adverbe correspond à des différences d'emploi, mais non de nature (le pronom n'étant lui-même qu'une variante des noms); toutefois, la signification spécifique du nom intervient souvent pour lui faire jouer de préférence (parfois exclusivement) un rôle de substantif, d'adjectif ou d'adverbe."

Notons que l'on retrouve, pour le nahuatl (langue amérindienne), sous la plume de M. Launey (1979: 109-110) une déclaration qui ressemble beaucoup à celle de L. Bazin:

"En fait, il n'y a pas en nahuatl de classe de mots qui soit spécifiquement des adjectifs. Tout au plus y a-t-il des mots qui ont une certaine propension à se traduire par des adjectifs dans une langue comme le français."

Il est intéressant de comparer à la formulation de L. Bazin la façon dont les mêmes faits sont présentés dans des descriptions d'autres langues turques.

Dans *A Grammar of Orkhon Turkic* (sur la langue des plus anciens monuments attestés d'une langue turque, les stèles de la vallée de l'Orkhon, en Mongolie, datant de la 1ère moitié du 8ème siècle après J.C.), T. Tekin ne pose pas explicitement le problème de la définition des

parties du discours. On trouve, en effet, p. 103 (chap. 3 "Morphology"):

"A peculiar feature of the morphological system is the sharp distinction between the nominal and verbal stems ... The derivational suffixes, too, fall roughly into two classes: those which form new stems from the nominal stems, and those which form new stems from the verbal stems".

Quels sont ces nouveaux thèmes? Des "denominal nouns", des "denominal verbs", des "deverbal nouns", des "deverbal verbs": pas de traces, par conséquent, d'"adjectif". Dans la partie "Syntax" (chap. 4), p. 202, sous la rubrique "Descriptive and definite phrases", on trouve:

"The attribute is a noun indicating quality or any other word which functions as an adjective (noun, pronoun, numeral, participle)"

Il n'y a donc pas de partie du discours "adjectif", mais une fonction épithétique ("functions as an adjective"); quant au comportement des équivalents d'adjectifs à l'égard de la fonction prédicative (p. 207), la position de l'auteur est moins claire:

"The predicate has as its center: 1) A verb (...), 2) A noun (substantive and adjective)..."

cette fois, "substantif" et "adjectif" sont présentés comme deux sous-classes de noms, mais on ne trouve nulle part ailleurs la distinction ainsi reportée sur le plan des catégorisations lexicales. La doctrine implicite est donc globalement proche de celle de L. Bazin, et la spécificité du système est sauve.

On ne trouve pas, hélas, la même sensibilité aux particularités du système des parties du discours des langues turques dans les manuels de N. Poppe (*Bashkir Manual*, *Tatar Manual*, etc.):

"Bashkir has the following parts of speech: substantives, adjectives, pronouns, verbs, adverbs, postpositions, conjunctions, and particles" (*Bashkir Manual*, p. 55);

"Tatar has the following parts of speech: nouns, adjectives, pronouns, verbs, adverbs, postpositions, conjunctions, and particles" (la différence entre "substantives" et "nouns" ne semble pas correspondre à une différence d'analyse) (*Tatar Manual*, p. 80).

La description n'en est pas moins exacte, bien sûr, et les faits sont les mêmes qu'en osmanli:

"The adjectives, when functioning as nouns, take the plural suffix, the

possessive suffixes, and the pure-relational suffixes" (c'est-à-dire les marques de cas). "They are used as invariable attributes in attribute-and-head nominal phrases. They take the predicative suffixes" (= suffixes personnels sujets) "and function as predicates in finished clauses. They function also as adverbs, acting as adverbial attributes of verbs" (*Tatar Manual*, p. 82).

H. J. Kissling, dans sa *Osmanisch-Türkische Grammatik*, insiste (p. 46) sur la spécificité des constructions comparatives, superlatives, intensives (pour la présentation des faits, cf. notre article dans *HEL* 14/I, 5.2), en turc:

"Eine Steigerung im indogermanischen Sinne kennt das Türkische nicht mehr, vielmehr muss zum Ausdruck der Komparation und des Superlativs zu Umschreibungen gegriffen werden (...) Einen Komparativ ohne Vergleichsobjekt gibt es im Türkischen nicht (...) Einen relativen Superlativ kennt das Türkische an sich überhaupt nicht. Man greift in solchen Fällen zu genitivischen Umschreibungen".

Il n'empêche que ni les "adverbes" comme *çok*, etc., ni les redoublements totaux et partiels ne sont compatibles avec tous les nominaux.

2. "Verbes-adjectifs", "verbes de qualité": les adjectifs en chinois.

Pour le chinois, V. Alleton, dans son *Que Sais-Je?* (p. 76), présente les faits de la façon suivante:

"Il y a deux grandes catégories verbales en chinois: les "verbes d'action" (...) et les "verbes de qualité" (...). Les formes qu'on appelle en français "adjectifs qualificatifs" et qui, dans les langues indoeuropéennes, sont rattachées au système du nom, sont, en chinois, des verbes. Nous les appelons "verbes de qualité", selon l'usage qui tend à s'établir en France; beaucoup d'auteurs préfèrent toutefois garder "adjectif", au risque de privilégier une de leurs fonctions dérivées (déterminant du nom) aux dépens de leur fonction primaire (prédicat)".

Chez A. Rygaloff (1973: 211), une présentation qui revient au même avec, en outre, l'idée implicite d'un tableau hiérarchisé des parties du discours:

"La notion de "qualité" définit en chinois non point une classe particulière, mais une sous-classe du verbe".

Y. R. Chao (*A Grammar of Spoken Chinese*, p. 674) parle d'"Intransitive Quality Verbs, or Adjectives":

"We are treating adjectives as species of verbs in order to emphasize the typical function of Chinese adjectives as predicatives without

requiring a verb 'to be' such as *sh* (= *shi*)".

C'est évidemment l'absence de copule qui est soulignée dans les méthodes:

"Before the adjectival predicate, the copula *shi* is never used. This is a characteristic of Chinese syntax" (*Méthode de l'Université de Pékin*).

Et, effectivement, cette caractéristique distinctive, qui oppose verbes et verbes-adjectifs, d'une part, aux noms, d'autre part, est essentielle, comme va nous le montrer l'exemple de quelques descriptions du palau.

3. Les équivalents d'adjectifs dans les descriptions récentes du palau.

Les descriptions d'une langue comme le palau (langue austronésienne de la branche indonésienne parlée dans l'archipel du même nom) fournissent une bonne illustration de la nécessité de prendre en considération le comportement des autres parties du discours, si l'on ne veut pas risquer de prendre pour spécifique d'une catégorie une caractéristique partagée par les autres.

L. S. Josephs, dans sa *Palauan Reference Grammar*, par ailleurs excellente, distingue des "Action Verbs" et des "Stative Verbs", sur des critères sémantiques, ce qui ne permet évidemment pas de situer les équivalents d'adjectifs dans le système des parties du discours d'une langue (p. 115):

"Whereas action verbs describe actions, activities, or events, state verbs specify states, conditions, or qualities which temporarily or permanently characterize persons, animals, and things".

On trouve encore très souvent dans les descriptions ce genre de définitions "traditionnelles" qui peuvent ouvrir la porte aux analyses les plus ethnocentriques. Toutefois, on trouve quelques pages plus loin dans un paragraphe intitulé "Further differences between action verbs and state verbs" des critères syntaxiques - on soulignera seulement que c'est par ces critères qu'il faut **commencer** si l'on veut dégager la structure spécifique du système des parties du discours d'une langue donnée, et c'est seulement une fois dégagé ce système qu'on pourra décrire les catégorisations sémantiques qu'il impose (Lemaréchal 1989: 29) - :

"Action verbs and state verbs "behave" differently in at least two important ways. First of all, the past tense forms of action verbs and state verbs are derived differently. The past tense forms of action verbs involve the addition of an affix of some kind" (*-il-* et ses variantes) (...)
"By contrast, the past tense forms of state verbs (...) are derived with

auxiliary (...) word *mle* 'was, were'" (p. 117-118).

Cl. Hagège dans *La langue palau. Une curiosité typologique*, suit L. S. Josephs sur ce point et parle de "verbes statifs":

"Deux types de verbes dont la distinction domine tout le système du verbe palau sont identifiés par un critère morphologique régulier (...): les deux types de verbes ne forment pas leur passé de la même façon. Ceux qui ont un sens statif forment leur passé par antéposition du morphème *mle*, qui, lui-même, est la spécialisation, en auxiliaire, du passé, *m-l-e* du verbe non statif *me* "venir" (...), alors que les verbes de sens non statif forment leur passé par infixation du morphème *-(i)l-* (...), soit par préfixation du morphème *ul(ə)-* (...)" (p. 33).

Nous n'avions pas douté un instant, dans notre étude sur le palau (Lemaréchal 1991), que les équivalents de nos adjectifs constituent une sous-classe de verbes. C'est durant l'élaboration même de l'exposé qui a donné lieu à l'article de *HEL* 14/1, que nous nous sommes rendu compte que les arguments avancés pour étayer ces analyses étaient tout à fait contestables: le critère même utilisé pour identifier les verbes statifs les placent en fait aux côtés des noms, l'emploi d'un auxiliaire (*mle*) pour marquer le passé au lieu de l'infixe *-(i)l-*!

Certes, on a bien:

<i>ak</i>	<i>m-il-súub</i>	<i>er a elíi</i>	"j'étudiais hier"
<i>je</i>	étudier	hier	
	(<i>-il-</i> = Passé)		

vs:

<i>ak</i>	<i>mle smécher</i>	<i>er a elíi</i>	"j'étais malade hier"
<i>je</i>	Aux malade		

mais on trouve le même *mle* avec un nom prédicat:

<i>a Jóhn</i>	<i>a mle sénsei</i>	"John était professeur"
	Aux professeur	

L'emploi de *mle* rapproche donc les équivalents d'adjectifs des noms et oppose l'ensemble aux verbes. Si l'on adopte *mle* comme critère, il faut donc considérer les équivalents d'adjectifs comme une sous-classe de noms, juste le contraire de la conclusion des auteurs ayant étudié le palau dans les dernières années.

En fait, les adjectifs constituent sans doute, comme dans les langues des Philippines, une catégorie distincte à la fois des noms et des

verbes, du fait de leur compatibilité avec des affixes particuliers, compatibilité qui ne fait que refléter des phénomènes syntaxiques et sémantiques (dérivation à analyser en termes d'orientation [Lemaréchal 1989, chap. V], comportement aspectuel "statif", degrés).

La conclusion que l'on peut tirer de cette mésaventure, c'est qu'il est nécessaire de confronter les critères adoptés à l'ensemble des parties du discours. Le préjugé, extrêmement vivace, consistant à établir un lien privilégié entre verbe et fonction prédicative, a conduit les descripteurs à classer parmi les verbes les équivalents d'adjectifs: or, en palau, comme dans beaucoup de langues (langues des Philippines, nahuatl, langues turques, etc.), le nom a tout autant que le verbe la fonction prédicative pour fonction fondamentale:

a John a mēsúub/sméchər/sénsei
 "John est en train d'étudier/est malade/est professeur".

OUVRAGES CITES

- Alleton, V. (1973). *Grammaire du chinois*, Paris, PUF (coll. "Que Sais-Je?").
- Bazin, L. (1978). *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, Paris, A. Maisonneuve.
- Chao, Y. R. (1968). *A Grammar of Spoken Chinese*, Berkeley, University of California Press.
- Hagège, Cl. (1986). *La langue palau. Une curiosité typologique*, München, W. Fink Verlag.
- Josephs, L. S. (1975). *Palauan Reference Grammar*, Honolulu, The University Press of Hawaii.
- Kissling, H. J. (1960). *Osmanlisch-Türkische Grammatik*, Wiesbaden, O. Harassowitz.
- Launey, M. (1979). *Introduction à la langue et à la littérature azèques, I*, Paris, L'Harmattan.
- Lemaréchal, A. (1989). *Les parties du discours, sémantique et syntaxe*, Paris, PUF.
- Lemaréchal, A. (1991). *Problèmes de sémantique et de syntaxe en palau*, Paris, Editions du CNRS.
- Poppe, N. (1962). *Bashkir Manual*, University of Indiana Publications, Mouton.
- Poppe, N. (1968). *Tatar Manual*, University of Indiana Publications, Mouton.
- Rygaloff, A. (1973). *Grammaire élémentaire du chinois*, Paris, PUF.
- Tekin, T. (1968). *A Grammar of Orkhon Turkic*, University of Indiana Publications, Mouton.